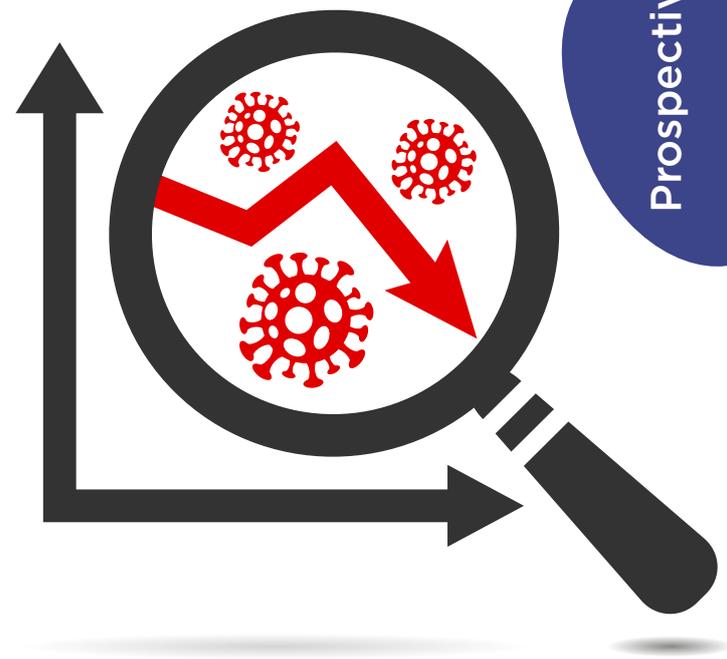


COVID-19 : UNE CRISE MONDIALE AUX IMPACTS MULTISECTORIELS

EN RÉSUMÉ

Cette note apporte une première appréciation des impacts économiques de la crise sanitaire sur le tissu économique du Grand Reims. Elle analyse les spécificités économiques de la Communauté Urbaine et le poids des activités directement ou indirectement impactées par la crise ou, au contraire, moins exposées. De cette analyse, il ressort qu'un emploi sur deux sur le Grand Reims est impacté par les mesures d'endiguement prises par le gouvernement.



Quels impacts économiques sur le Grand Reims ?

Le premier ministre Edouard Philippe l'annonçait en conférence de presse le 19 avril dernier : « Notre déficit devrait atteindre la plus forte récession depuis 1945: -8% de croissance en 2020 et notre dette 115% du PIB » et « la France n'est pas la seule dans cette situation de crise, l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni et bien d'autres pays encore ». Si cette crise est mondiale, elle ne nous exonère pas d'une lecture de ses conséquences et de ses impacts économiques au niveau national,

régional ainsi qu' à l'échelle de nos territoires locaux. L'Agence d'urbanisme de Reims s'est saisie de plusieurs sujets économiques afin d'apporter des éléments de connaissance et des outils susceptibles d'aider à la relance économique de nos territoires. Le premier sujet traité est celui de l'impact sectoriel de cette crise sanitaire, au niveau local.

Cette note de l'agence d'urbanisme se propose de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les secteurs qui sont susceptibles d'être les plus impactés ?
- Combien pèsent-ils sur l'économie locale en termes d'emplois ?
- S'agit-il de secteurs pour lesquels notre territoire a une spécificité ?

L'IMPACT SECTORIEL DES MESURES DE CONFINEMENT

De nombreuses méthodologies ont été développées, par différents organismes, afin de mesurer l'impact de la crise sanitaire sur l'économie. L'agence a choisi de se baser sur la méthodologie développée par l'institut d'études privé XERFI et de décliner localement les résultats de leur étude intitulée « Covid-19 : la contagion sectorielle de l'économie réelle », mise à jour le 20 avril 2020. Cette méthodologie évolue en fonction des mesures de confinement et de leurs impacts sectoriels. Ce caractère adaptatif et évolutif explique qu'elle puisse présenter quelques limites.

Cette étude nous indique quels sont les secteurs les plus impactés par la crise sanitaire. Elle analyse et chiffre l'évolution de l'activité dans les grands secteurs de l'économie française selon trois catégories : les secteurs **en première ligne**, les secteurs **suiveurs** et les secteurs **résilients** (ou contra-cycliques).

Les secteurs « en première ligne » :

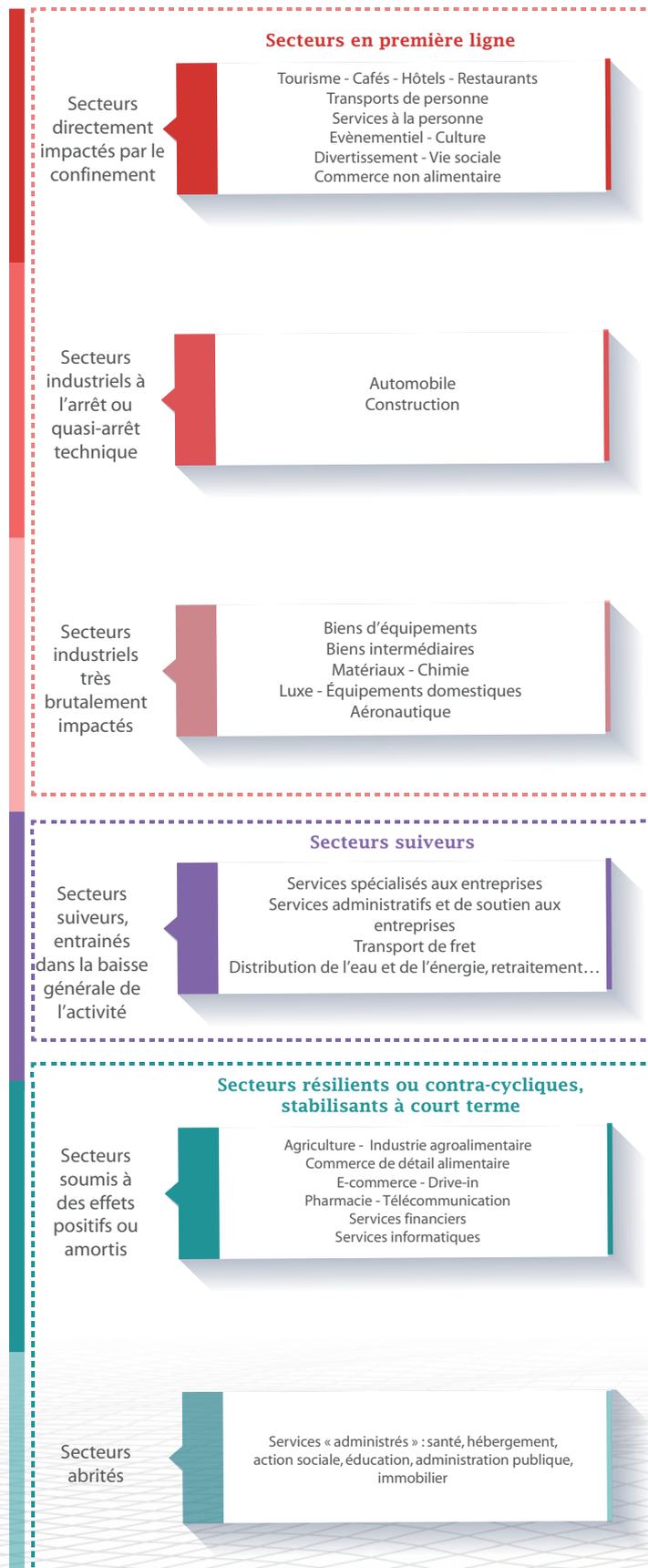
Ce sont les secteurs les plus directement et massivement impactés par les mesures de confinement (tourisme, transport de personnes, ...), en raison soit d'une mise à l'arrêt quasi-intégrale (automobile, construction) soit d'une très forte exposition au dévissage du commerce international (luxe, aéronautique, ...). Ce second facteur peut étirer la crise dans le temps, compte tenu des décalages géographiques dans la diffusion de la pandémie et des effets paralysants de cette dernière sur l'offre et la demande à l'échelle planétaire.

Les secteurs «suiveurs» :

Ces secteurs, entraînés dans la baisse générale de l'activité occupent des maillons clés des chaînes de valeur industrielles ou de la construction (services spécialisés aux entreprises, services administratifs et de soutien aux entreprises, ...) et amplifient traditionnellement le cycle économique. Ils doivent se préparer à une récession sévère d'autant que la fermeture des commerces spécialisés bloque l'écoulement de la production auprès des ménages en aval. Ils ont et auront dès lors très largement recours au chômage partiel.

Les secteurs « résilients » (contra-cycliques) :

Ces secteurs sont stabilisants. Soit parce qu'il s'agit de secteurs administrés par les pouvoirs publics (administration, santé, éducation, ...) - on parlera dès lors de secteurs abrités - soit parce que leur activité est stimulée par le contexte de crise à brève échéance (télécommunications, certaines opérations bancaires, Industries Agroalimentaires, etc.) - on parlera dans ce cas de secteurs «soumis à des effets positifs ou amortis».



UN EMPLOI SUR DEUX IMPACTÉ PAR LES MESURES DE CONFINEMENT

Avant de débiter cette analyse, il est important de souligner que la méthodologie XERFI, retraitée pour les besoins de l'expertise locale, a permis d'analyser l'impact sur 120 200 emplois à l'échelle du Grand Reims, soit 94% des effectifs totaux.

Le premier point qui ressort concerne le poids des secteurs résilients, lesquels regroupent 52 % des emplois du Grand Reims, soit **plus de 62 400 emplois**.

Vue sous cet angle, **la communauté urbaine apparaît comme légèrement mieux armée pour résister aux effets économiques du confinement que la moyenne nationale (50% des emplois en France sont résilients ou contra-cycliques)**

Plus précisément, **près de 44 000 emplois relèvent** des secteurs dits « abrités » dans le Grand Reims, dont environ :

- 12 500 pour les activités de santé humaine ;
- 11 300 pour l'enseignement ;
- 9 700 pour l'administration publique ;
- 8 800 pour l'hébergement médico-social et l'action sociale.

A ces derniers s'ajoutent les secteurs soumis à des effets positifs ou amortis qui emploient près de **18 500 personnes**, dont plus de **8 100** travaillent dans l'agriculture ou dans l'industrie agroalimentaire et près de 4 100 dans les commerces de détail alimentaire.

En revanche, **près de 36 200 emplois** se trouvent en première ligne du fait des mesures d'endiguement actuelles.

Parmi ceux-ci, approximativement **23 300** sont directement concernés par les mesures de fermeture d'établissements prises par le gouvernement, dont environ **7 100** pour le commerce de détail hors alimentaire et hors pharmacies et **4 100** pour l'hôtellerie-restauration.

Plus de 7 200 emplois peuvent également être dénombrés au sein des secteurs industriels à l'arrêt ou quasi-arrêt technique (en grande majorité dans la construction).

Près de 5 700 se trouvent dans les secteurs industriels situés en amont et sont très brutalement impactés, dont environ **3 500** pour la fabrication de biens intermédiaires.

Enfin, près de **21 600 emplois** sont concernés par la baisse générale de l'activité dans les « secteurs suiveurs ».

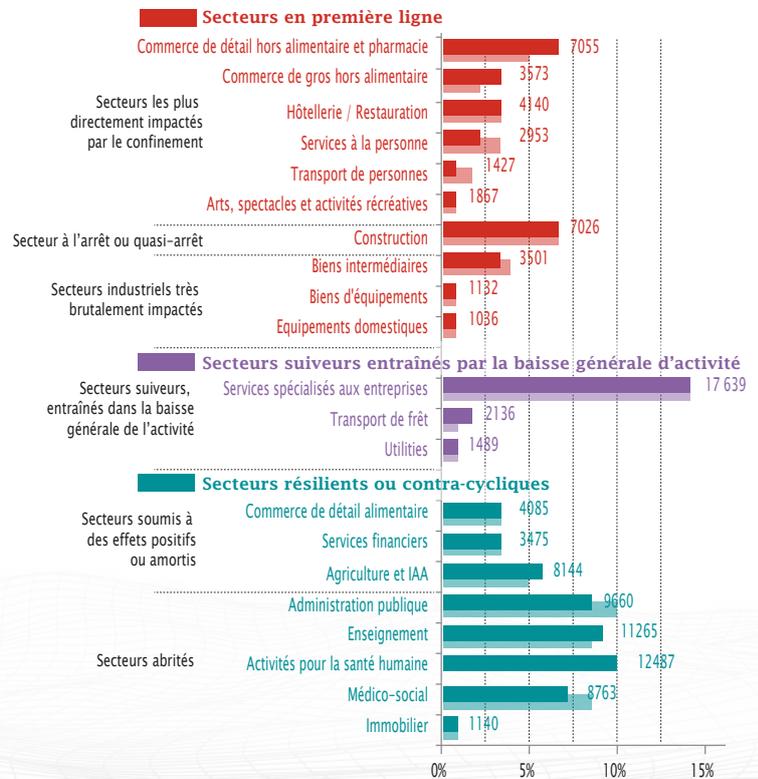
Leur grande majorité concerne les services aux entreprises (plus de **17 600**), le reliquat se répartit essentiellement entre le transport de fret (plus de 2 100) et le secteur dit des « utilities » (distribution de l'eau et de l'énergie).

Répartition des emplois du Grand Reims en 2016

Secteurs en première ligne	36 158
<i>Dont</i>	
Secteurs les plus directement impactés par le confinement	23 272
Secteurs industriels à l'arrêt ou quasi-arrêt technique	7 217
Secteurs industriels très brutalement impactés	5 669
Secteurs suiveurs, entraînés dans la baisse générale de l'activité	21 574
Secteurs résilients ou contra-cycliques	
<i>Dont</i>	
Secteurs soumis à des effets positifs ou amortis	18 481
Secteurs abrités	43 950
TOTAL	120 162

Source ACOSS & INSEE – Traitements AUDRR

Grand Reims Nombre d'emplois par secteur d'activités impacté



Poids de l'emploi par secteur d'activité :
 Grand Reims (barres pleines)
 France (lignes pointillées)

source : ACOSS / INSEE / Traitement AUDRR

LES SERVICES AUX ENTREPRISES : UN ENJEU PARTICULIER POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE DU GRAND REIMS

A l'échelle nationale, les impacts territoriaux s'avèrent particulièrement différenciés selon les profils d'activités.

Concernant le Grand Reims, deux faits majeurs sont à souligner :

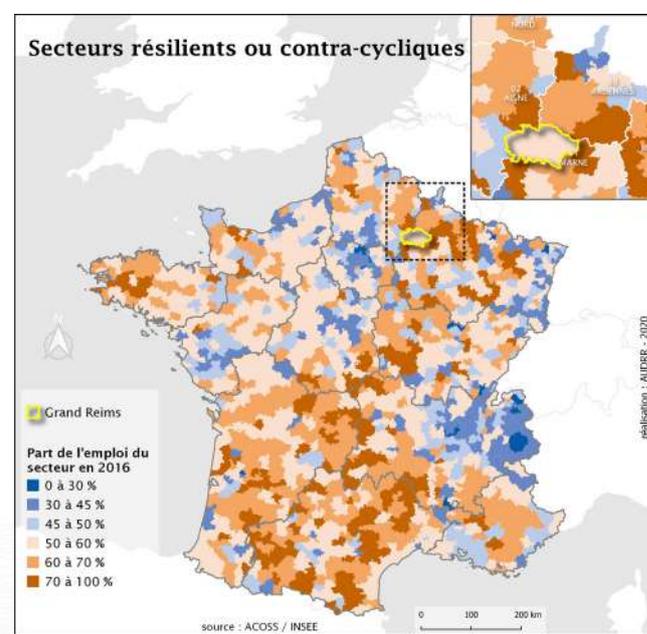
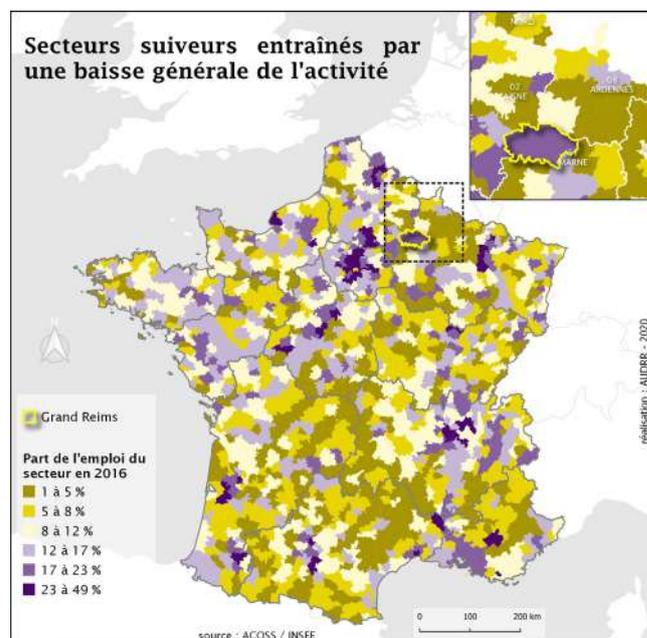
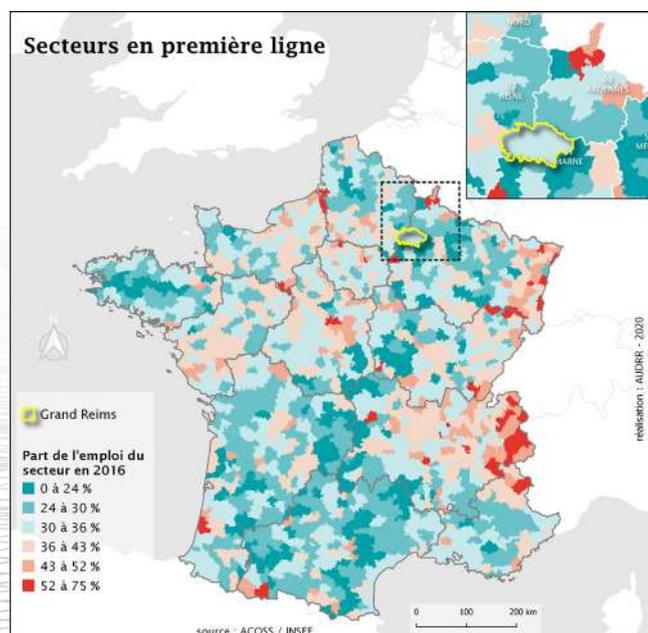
- C'est l'un des territoires les moins « protégés » des environs, le Sud des Ardennes et le Sud de la Marne présentent un taux d'emplois en secteur « résilient » (ou « contra-cyclique ») nettement plus important, en raison du poids du secteur public à Châlons-en-Champagne et de l'agriculture dans le Sud Ardennes ;
- Il affiche un poids des secteurs « suiveurs » parmi les plus conséquents de France, en raison d'une forte implantation des services aux entreprises sur son territoire.

Dans une optique de redémarrage économique, le secteur des services aux entreprises va donc constituer un enjeu essentiel sur le Grand Reims, pour deux raisons :

- Son poids plus important en emplois dans ce secteur que dans les autres territoires ;
- Sa capacité à soutenir l'économie au sein des agglomérations du fait de ses nombreux liens avec les autres secteurs d'activités (cf. les travaux menés par Magali Talandier*, économiste spécialisée dans l'analyse des processus de développement territorial)

*« Dynamiques territoriales et capacité de résilience locale » - 5ème conférence du SCoT de la Région de Reims – Novembre 2019 », « La région grenobloise : un système économique singulier » - Avril 2019, « Les modèles de développement économique en question » - Janvier 2019, ...

Part des emplois selon les secteurs en 2016



DES SPÉCIFICITÉS ÉCONOMIQUES LOCALES BIEN AFFIRMÉES

Les spécificités économiques locales affirmées sont primordiales à détecter dans un environnement de crise.

L'analyse fine du tissu économique du Grand Reims fait apparaître des spécialisations économiques assez nettes (caractérisées par la surreprésentation des emplois d'un secteur au niveau local par rapport au niveau national). Plus précisément, quand la valeur de l'indice dans le premier tableau ci-contre est supérieure à 1, l'activité constitue une spécificité économique du Grand Reims. Et plus cet indice est élevé, plus la spécificité est forte.

Les principales spécificités économiques du Grand Reims se situent dans les secteurs dits « résilients » et dans les secteurs dit « suiveurs » :

- L'industrie pharmaceutique (indice de 4,08) ;
- La production et distribution d'électricité, de gaz ; de vapeur et d'air conditionné (2,02) ;
- Les activités immobilières (1,94) ;
- La fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (1,84) ;
- L'hébergement et la restauration (1,65) ;
- Les activités de services administratifs et de soutien aux entreprises (1,48).

Par contre, les suivantes sont, elles, classées dans les secteurs situés « en première ligne » en ce qui concerne la crise actuelle :

- Le commerce de détail non alimentaire (1,34)
- La fabrication de machines (1,33).

Toutefois, ces différents secteurs d'activités ne pèsent pas de façon égale dans l'emploi local, et ne présentent donc pas le même effet d'entraînement, positif ou négatif, dans le contexte de crise actuel.

De fait, ce sont le commerce et la réparation automobiles et de motocycles qui regroupent le plus grand nombre d'emplois parmi les dix principales spécificités économiques du Grand Reims, devançant les activités de services administratifs et de soutien, le transport et entreposage, la fabrication de denrées alimentaires, de boissons, et l'hébergement et restauration.

Ces secteurs identifiés comme des spécificités économiques du territoire et qui regroupent un grand nombre d'emplois devront être observés et suivis avec beaucoup d'attention. En effet, ces derniers nécessiteront potentiellement un accompagnement et des dispositifs d'aide pour relever les défis de cette crise.

Les spécificités économiques locales en 2016

Secteurs en première ligne	Indice de Spécificité
Commerce de détail non alimentaire	1,34
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	1,33
Hébergement et restauration (Tourisme, cafés, hôtels, restauration)	1,26
Construction	1,23
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	1,22
Services à la personne	1,14
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	1,12
Contrôles techniques automobiles	1,05
Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	1,05
Transport de personnes	1,05
Secteurs suiveurs, entraînés dans la baisse générale de l'activité	Indice de Spécificité
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,02
Restauration collective sous contrat	1,65
Activités de services administratifs et de soutien	1,48
Transport de fret	1,31
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,31
Promotion immobilière	1,26
Organisation patronales et consulaires, organisations professionnelles	1,15
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1,11
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (services spécialisés aux entreprises)	1,07
Secteurs résilients ou contra-cycliques, stabilisant à court terme	Indice de Spécificité
Industrie pharmaceutique	4,08
Activités immobilières	1,94
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1,84
Télécommunications	1,25
Commerce de détail alimentaire, commerce de gros alimentaire, e-commerce	1,15
Activités financières et d'assurance	1,30
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	1,13

Source ACOSS et XERFI – Traitements AUDRR

Les 10 premières spécificités locales affirmées en 2016

Classement des 10 premières spécificités	Poids dans l'emploi
Industrie pharmaceutique	1,1%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur,...	0,9%
Activités immobilières	1,3%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	4,1%
Hébergement et restauration	4,1%
Activités de services administratifs et de soutien	6,3%
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	13,7%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	0,8%
Transports et entreposage	5,2%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,9%

Source : INSEE, Traitements AUDRR

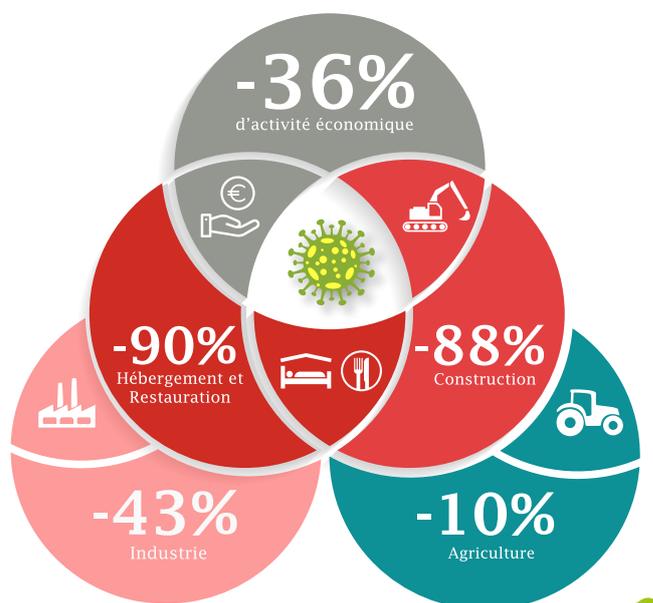
PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES NATIONALES

Sans surprise, les activités qui enregistrent les plus fortes baisses d'activités liées aux mesures de confinement sont l'hébergement et la restauration (-90%), la construction (-88%), la cokéfaction et le raffinage (-80%), les services aux ménages (-77%), les transports (-64%), ...

Pour un mois complet de confinement, la contraction d'activité économique équivaut comptablement à une perte d'environ 3 points de croissance du PIB annuel selon l'INSEE et de 2,8 points selon l'Observatoire Français de la Conjuncture Economique (OFCE). Les secteurs qui impacteraient le plus fortement la perte d'activité économique estimée à -36% sont les services principalement marchands qui contribueraient à cette baisse à hauteur de 22 points; ils comprennent le commerce, les transports, les services aux entreprises, ... Vient ensuite le secteur de l'industrie qui contribuerait à hauteur de 6 points de pourcentage à cette baisse. Et enfin la construction qui participerait à hauteur de 5 points à cette diminution. Quant aux secteurs principalement non marchands, leur perte d'activité est estimée à 15% et leur contribution à la baisse d'activité économique à 3 points. Concernant la perte de consommation finale des ménages liée aux mesures d'endiguement, elle est estimée par l'INSEE à -35%.

Les impacts économiques de cette crise sanitaire sont estimés pour la France à -8% de croissance en 2020. Tous les secteurs d'activités économiques sont touchés par cette crise de manière directe ou indirecte et d'une intensité variable comme cela a été présenté précédemment. L'INSEE a publié le 9 avril dernier, une estimation de la perte d'activité liée aux mesures d'endiguement. A cette date, l'activité économique française aurait diminué de l'ordre de 36 %. Dans les seules branches marchandes, la perte d'activité économique serait de 42 %.

L'estimation des pertes d'activité en période de confinement



Source : INSEE, Note de conjuncture 9 Avril 2020

AGENCE D'URBANISME
Développement & Prospective

ZOOM SUR LES PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES

En partant des hypothèses d'une baisse de la croissance du PIB de -8% en 2020 et d'une sortie du confinement le 11 mai, XERFI a établi un scénario médian de croissance. Ce dernier prévoit un rebond de l'activité en 2021 de +8,2% qui selon les experts XERFI ne correspondrait en réalité qu'à une récupération incomplète de l'économie. Si, dans ce contexte hautement incertain, prévoir avec fiabilité quelle sera la trajectoire économique à venir n'est pas chose aisée, un suivi précis de l'activité sous ses différentes facettes nous apparaît comme un outil stratégique indispensable. Il aura pour vocation d'éclairer rapidement les acteurs locaux, leur permettant de déterminer leurs actions dans l'optique de préserver le poumon économique local, nécessaire au redémarrage de l'après COVID-19.

Dans ce but, l'Agence d'Urbanisme de la Région de Reims a élaboré un tableau de bord des indicateurs économiques clés, destiné à faciliter ce suivi.

Président de l'AUDRR
Cédric CHEVALIER
Directeur de publication
Christian DUPONT

Analyse - Rédaction
Amel BENCHERNINE
Jérôme BOUÉ

Conception graphique
Wafa SEGHIR

Cartographie
Benoît LÉBOUCHER

AGENCE D'URBANISME
Région de Reims
Développement & Prospective
www.audr.fr